

.....

L'exploitation forestière dans le bassin de la Rimouski

Louise Proulx
professeure au Cégep de Rimouski

Du début du siècle jusque dans les années 1950, le travail en forêt pour les grandes compagnies forestières est une activité importante pour les résidents du Bas du Fleuve. Il n'existe cependant que peu de documents sur ces opérations avant leur mécanisation. C'est pourquoi, avec l'aide d'une vingtaine de forestiers, j'ai tenté de refaire le lien entre des hommes et un milieu physique en reconstituant pour la décennie 1930-1940 le réseau d'exploitation forestière organisé par la compagnie Price dans le bassin de la Rimouski.

Le pendant des eaux

Si l'on considère les stratégies d'implantation des compagnies forestières au Québec, un modèle semble se dégager : la compagnie fait bâtir ses scieries aux embouchures de rivières importantes, lesquelles fournissent l'énergie hydro-électrique et servent au flottage du bois. La coupe, confiée à des entrepreneurs, s'organise en chantiers distincts à l'intérieur des bassins-versants. Le transport du bois en l'absence de routes constituant la principale difficulté, on suivra *le pendant des eaux*. C'est le cas de la compagnie Price à Rimouski. Installée au XIX^e siècle, elle possède sous baux et en propriété la presque totalité des

boisés du bassin-versant de la Rimouski.

Entre 1930 et 1940, les coupes alimentent une scierie et une fabrique de bardeaux à Rimouski, auxquelles s'ajoutent en 1938 un atelier de planage et une fabrique de boîtes de bois. Elles alimentent également une fabrique de bois de fuseaux située à Fond-d'Ormes, au coeur du bassin-versant. Les forestiers évaluent à 2 022 millions p.m.p. la valeur des coupes annuelles qui se composent d'épinette, de sapin, de cèdre et de bouleau. Les principaux marchés sont l'Angleterre et les États-Unis.



Quai d'embarquement de la compagnie Price à Nazareth dans les années 1930 (collection de la Fabrique Saint-Germain-de-Rimouski).

.....

Le débarras, la coupe, le charriage et la drave

De mai à septembre, c'est le *débarras*. Dans le réseau, les travaux sont confiés à deux équipes d'une vingtaine d'hommes. La première travaille à l'entretien et au prolongement d'un grand chemin qui relie les différents chantiers à la rivière. La deuxième est chargée du nettoyage de la rivière et de la réparation des écluses. Tous ces travaux s'effectuent manuellement. Les hommes logent sous la tente et ne *descendent au village* qu'une ou deux fois durant la saison, ordinairement lors de fêtes religieuses.



Des hommes intrépides! (collection du CÉDAD).

Vers la fin d'août, les entrepreneurs, après avoir *marché le terrain*, se présentent au bureau de la compagnie Price afin de signer les contrats de coupe. L'entrepreneur s'engage ainsi à construire un camp pour ses hommes qu'il devra loger et nourrir. De plus, il fournira l'équipement et livrera le bois coupé en billes de plus de 8 pieds (2,4 m) au lieu indiqué par la compagnie. Celle-ci se réserve chaque année un terrain de coupe où un contremaître est responsable des opérations. Le rôle des employés du camp de compagnie est l'organisation du transport du bois dans le réseau.

Les plus importants contrats attribués à des entrepreneurs ne dépassent guère le million de pieds de bois (p.m.p.). Pour effectuer le travail, l'entrepreneur aura besoin d'environ 24 hommes : 12 bûcherons, 6 charretiers, 4 préposés aux chemins, un cuisinier et un aide.

Au début de septembre, le camp est construit et la coupe commence.

Les premières coupes servent à dégager les chemins principaux des chantiers auxquels s'embrancheront en «Y» les chemins secondaires. Ces chemins suivent habituellement une coulée ou un ruisseau. La toponymie reflète cette pratique : plusieurs coulées et ruisseaux du réseau portent les noms des entrepreneurs, ce sont, par exemple, les coulées d'Abraham et de Nathanaël, le ruisseau Agapit, etc.

De part et d'autre des chemins s'étalent les bûchés. Ces espaces de coupe sont attribués à des équipes composées de deux bûcherons et d'un charretier qui dispose d'un cheval. Si le bûché est à moins de 0,80 km du point de livraison, le bois est charrié immédiatement. Les billes sont soit *chaînées*, soit déposées sur un travois (bob-sleigh) ou sur un traîneau tiré par un cheval. Le bois des bûchés plus éloignés est empilé et mesuré en forêt. Ce sont des employés de la compagnie qui font le mesurage.

Le plus fort pourcentage de la coupe est réalisé avant *les grosses*

neiges qui rendent les terrains de coupe difficiles d'accès. L'époque de la Toussaint est le moment où il y a le plus d'hommes en forêt, l'entrepreneur engageant alors d'autres travailleurs pour hâter l'opération.

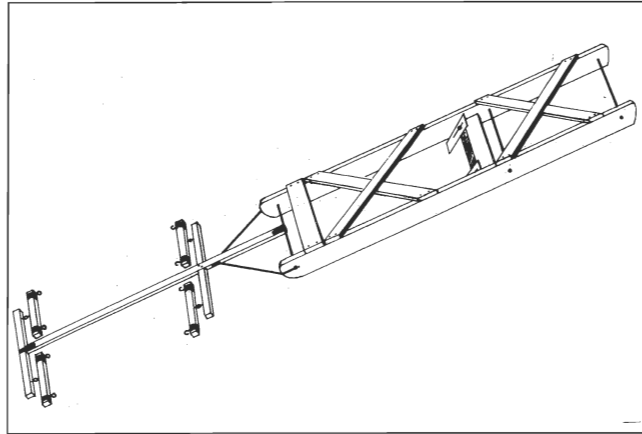
La coupe se termine habituellement vers la période des Fêtes et les forestiers descendent au village pour une période de quinze jours. L'entrepreneur et quelques hommes restent au camp afin de préparer les chemins de *charriage*.

Au début de janvier commence le *charriage*. Les trois quarts des travailleurs de la coupe seront retenus pour cette opération.

Les fonds de chemin sont foulés et glacés. On passe ensuite un premier traîneau appelé *raielleur* afin de pratiquer dans la glace des rainures qui encaisseront les patins des traîneaux chargés de bois.

La majorité des entrepreneurs utilisent les chevaux pour cette

opération; les charretiers peuvent charger environ 40 billots sur un traîneau et ils font deux voyages ou plus par jour. Si le point de livraison est le grand chemin, les hommes déposent les billots sur des plates-formes, parallèles au grand chemin. Ce sont les



Lorsque la glace du chemin est suffisamment épaisse, on passe un traîneau appelé raielleur.

employés du camp de la compagnie qui sont chargés de recueillir ce bois et de le porter à la rivière. Sur le grand chemin glacé, on utilise des camions et des tracteurs à patins et à chenilles auxquels on attache plusieurs traîneaux. On travaille le jour et la nuit. L'opération se termine vers la mi-mars, marquant ainsi la fin des contrats et la fermeture des camps.

La *drave* commence au moment où les glaces ont disparu de la surface des eaux; elle dure environ 30 jours. On évalue à environ 200 le nombre de travailleurs nécessaires au flottage du bois. Ils sont dirigés par un contremaître et des adjoints et répartis en équipes le long des cours d'eau dravés.

Le *roulage*, qui consiste à pousser à la rivière, à l'aide de gaffes et de leviers, les billots déposés sur les rives, occupe le premier quart de la durée totale de l'opération. Les hommes logent alors dans des *camps de drave*.

Ensuite, c'est le *balayage* de la rivière. Il débute quand tous les billots

des points les plus en amont sont à la rivière. L'équipe de *la tête des eaux* commence alors à descendre en bateau en récupérant les billots accrochés à la rive. Les différentes équipes de la rivière s'y joignent à mesure que *la glane passe* à leurs niveaux respectifs, leurs bateaux

occupant à tour de rôle la position la plus en aval. Durant cette étape les hommes couchent sous la tente et changent de lieu de campement tous les jours.

À la *drave* on travaille sept jours semaine, d'une noirceur à l'autre. Les journées de printemps étant plus longues, on prendra quatre repas par jour.

Pour ces différentes équipes, le travail se termine lorsque le bois a passé la chute du Bois-Brûlé. Les employés des scieries s'occupent des derniers kilomètres de flottage et pratiquent en même temps le triage.

«... Être connu de la compagnie, avoir fait ses preuves.»

Selon les forestiers, ce sont là les principales exigences pour devenir entrepreneur chez Price. Ils sont environ 35 sur la Rimouski durant cette période à effectuer avec leurs hommes la presque totalité des coupes. Ils sont de la région immédiate : plus de la moitié habitent Rimouski et travaillent pour la compagnie le reste de l'année, les autres se distribuent presque également dans les villages voisins.

Les liens de parenté, les *connaissances*, semblent jouer un certain rôle dans l'attribution des contrats. Il faudra cependant «sous-contracter» plusieurs années avant de signer un premier contrat avec la compagnie. Ces premiers contrats ne sont d'ailleurs guère importants (souvent moins de 500 000 p.m.p.). C'est donc pro-

gressivement que l'entrepreneur acquiert l'expérience et l'équipement nécessaire. S'il construit un camp dans le réseau, il l'occupe ordinairement durant plusieurs années consécutives. Cette quasi-assurance d'obtenir un contrat permet à l'entrepreneur de s'attacher des hommes. S'il arrive *en dessous* durant quelques années, il doit cependant *tenter sa chance ailleurs*, en l'occurrence sur la Côte-Nord, souvent avec ses propres hommes.

La coutume qui veut que l'entrepreneur soit accompagné de son épouse et de ses enfants en forêt reste, durant cette période, liée à quelques familles. Dans ce cas, la femme cumule de multiples tâches : celle de la cuisine pour les travailleurs, de la comptabilité du chantier, en plus du soin des enfants. Les deux épouses interrogées expliquent la nécessité de leur présence par le fait que leurs époux soient illettrés.

Le statut des entrepreneurs diffère nettement de celui des autres travailleurs forestiers : ce sont eux qui possèdent *la rigging*, qui embauchent et congédient. Ce statut, ils le conservent souvent à la *drave* et au *débaras*. Aux yeux des forestiers, ce sont les véritables patrons et il y a *les bons et les mauvais jobbeurs*.

«... Le reste de l'année on fait du n'importe-quoi.»

Le travail en forêt étant une occupation saisonnière, les forestiers de cette époque doivent composer leur revenu annuel en cumulant plusieurs emplois. Comme dans le cas des entrepreneurs, une bonne proportion provient de la ville où l'emploi à cette époque est peu diversifié. Durant l'été, les scieries débordent d'activités, mais la plupart sont fermées durant l'hiver. Les employés et de nombreux manoeuvres devront *hiverner* en attendant leur réouverture l'année suivante.

Il y a aussi les *journaliers* des villages qui participent à la coupe et au *charriage* et qui font le flottage; ils travailleront ainsi, annuellement, jusqu'à sept mois en forêt. De plus, une quarantaine d'entre eux passeront l'été au *débarras*.

La main-d'oeuvre agricole dans le réseau est une main-d'oeuvre d'appoint. Les agriculteurs quittent leur ferme au début de novembre au moment où la coupe est déjà avancée. Ils passent au plus quatre mois en forêt, pour la coupe et le *charriage*. Ils ne retournent pas au flottage afin de commencer leurs semences. Il est également rare de retrouver des fils d'agriculteurs en forêt en dehors de cette période.

Si l'on tient compte du cycle annuel des opérations, le travail au profit de l'exploitant forestier, à différents postes et à différents moments de l'année, constitue pour la majorité de ces hommes la principale activité. S'il faut chômer durant une période de

temps plus ou moins longue entre deux opérations, ... *on fait du n'importe-quoi*.

L'exploitant peut donc compter sur une main-d'oeuvre locale abondante, disponible et expérimentée.

Apprentissage et conditions de travail

La plupart des forestiers ont commencé à travailler en forêt entre 13 et 16 ans : ces âges correspondent à la fin de la scolarité disponible dans les paroisses. C'est la *santé* et la taille de l'adolescent qui déterminent le moment où il est apte à travailler en forêt. Les jeunes sont alors accompagnés d'un parent qui assure la sécurité physique et morale de l'apprenti. Le chantier est considéré comme un milieu rude : c'est après le premier hiver en forêt ... *que le jeune commençait à faire son homme, à fumer et à sacrer*.

Les jeunes occupent les postes d'aide-cuisinier, de préposés aux chemins ou assistent leur parent à

l'ébranchage. Au cours du deuxième ou du troisième hiver en forêt, l'apprenti commence à bûcher seul. Cependant, ce n'est que vers sa cinquième année qu'il aura acquis, en terme de rendement, l'expérience du métier.

La majorité des forestiers ont entre 18 et 50 ans, les plus âgés, autour de 70 ans. Ces derniers occupent les mêmes postes que les apprentis.

Durant cette période deux types de rémunération sont en usage : à la pièce et à salaire. Ils proviennent d'ententes individuelles gardées secrètes entre l'entrepreneur et l'employé, l'entrepreneur pouvant offrir davantage à un homme reconnu comme *bon bûcheron*. Certains entrepreneurs exigent un minimum de production quotidienne, faute de quoi l'employé peut être congédié. Plusieurs moyens sont conséquemment utilisés pour réduire les pertes de temps : réparer les outils après la journée de travail, faire le trajet pour aller et revenir du bûché avant la levée et après la



Usine Price vers 1914 (UQAR : fonds de la SHBSL).

tombée du jour.

Les forestiers consultés disent que c'est au cours de l'hiver 1934-1935, à la suite de l'imposition du salaire minimal (26\$ par mois), que la compagnie a décidé de s'occuper elle-même de la rémunération. C'est au cours de cette même année que les femmes travaillant en forêt commencent à recevoir un salaire.

L'application des lois forestières dans le réseau a souffert de retards importants. L'imposition de l'âge minimal (18 ans), l'affichage des gages et des prix des articles vendus, la fixation des heures de travail, bien qu'en vigueur durant cette période, ne se généralisent que dans les années de l'après-guerre.

La vie quotidienne en forêt

Même si les forestiers du réseau travaillent le plus souvent à moins de 80 km de leur domicile, l'absence de routes et la rareté des congés créent l'isolement des camps; seul le portageur assure une liaison par courrier. Dans l'espace habité et les déplacements routiniers s'inscrivent les pratiques et les rythmes du quotidien.

Les camps de bûcherons de cette période conservent pour la plupart une facture traditionnelle : construits à même le sol, ils sont de bois rond colmaté à la mousse. Ceux-ci représentent une nette amélioration comparés aux camps des décennies précédentes où, chez *les petits chaudrons*, on ne retrouve qu'un seul bâtiment à cloison centrale séparant le dortoir-cuisine de l'écurie.

Les contrats étant plus importants, les établissements deviennent plus complexes. Le bâtiment principal regroupe ordinairement, sous un même toit, le camp des hommes, celui de l'entrepreneur, la cuisine et les remises. L'*office* où logent les mesureurs, la

boutique-forge, l'écurie et les toilettes sont des bâtiments indépendants.

Presque tout le mobilier est fabriqué sur place. Des barils en métal, *les truies*, sont utilisés pour le chauffage au bois. Dans le camp des hommes, les couchettes à deux étages occupent toute la longueur du camp. On y dépose des petites branches de sapin que l'on recouvre d'une paillasse. La fabrication de certaines pièces du mobilier, tels les bancs et les chaises, compte parmi les passe-temps du dimanche.

Durant la semaine, il y a très peu d'activités en dehors des heures de travail. Les quelques heures de veille après le souper sont employées à la réparation des outils. Reste ensuite le temps de la tasse de thé et de la partie de carte. Le coucher est fixé à 9 heures.

La soirée du samedi est la seule où il est permis de veiller, le lendemain étant jour de congé. C'est le seul moment ressemblant à une fête. La plupart des hommes se lavent et changent de vêtements : on se retrouve dans le camp des hommes. C'est la soirée des musiciens et des conteurs. Une coutume assez répandue est celle de la narration, *par un gars instruit*, d'une histoire déjà lue. L'arrivée de la radio (1937) va modifier ce scénario : les conteurs se taisent et on jouera le plus souvent aux cartes.

Le dimanche, les hommes se lèvent relativement tard. La majorité se retrouve à la cuisine vers 9 heures pour le chapelet. Le reste de la matinée est occupé à repriser et à laver les vêtements. L'après-midi est une période de détente; le moment où l'on écrit à ses proches. Certains vont marcher en forêt pendant que les plus jeunes organisent des jeux devant le camp principal : des concours de force, des jeux de cache-cache ou de colin-maillard. Le souper du dimanche est plus relevé, on y sert souvent le *cipaille*.

L'alimentation dépend des

possibilités d'approvisionnement et de conservation des denrées. Même si l'entrepreneur compte sur les services d'un portageur, le transport d'aliments frais en traîneaux sur de longues distances demeure irrégulier et incertain. L'entrepreneur aura stocké dans ses remises, dès le début des opérations, la viande salée et les autres denrées non périssables. La viande, surtout celle de porc, la pomme de terre, la fève sèche et le pain sont les aliments de base. C'est au repas du midi que la viande est plus abondante, le repas du soir est *accommodé* avec les bouillons et restes de viande du midi auxquels on ajoute des pommes de terre ou des conserves. On fait grande consommation de pâtisserie : elles sont servies dès le déjeuner et jusqu'à la collation du soir. Il est difficile d'évaluer le pourcentage de viande de gibier parmi celle consommée. La chasse est interdite, mais les forestiers mentionnent que dans ces années de crise certains gardes-chasse étaient *compréhensifs*. Quelques-uns relatent sur le ton de la plaisanterie que *...l'entrepreneur redescendait au printemps le quartier de boeuf qu'il avait monté à l'automne*.

Le costume du travailleur forestier est sensiblement le même que celui du travailleur agricole : pantalon d'étoffe, chemise de flanelle et mackinaw. Leur confection relève en grande partie de l'industrie domestique lorsque le travailleur provient du milieu rural. On ne possède que peu de vêtements de rechange.

Les couvertures n'étant lavées que rarement et la toilette étant sommaire vu l'exiguïté des lieux, on connaît le problème des poux même dans les camps les mieux tenus. Tous les forestiers en parlent comme d'une obsession.

La médication dans les cas de fièvre ou de grippe est le plus souvent composée sur place : on fabrique un sirop en laissant macérer du sucre au

.....

centre d'un navet évidé, on utilise un mélange de mélasse et de poivre contre la toux. Le camphre est considéré comme la panacée. On ne demande les services d'un médecin que dans les cas de blessures ou de maladies graves, lorsque ni le temps ni les remèdes maison n'ont produit les effets désirés.

La pratique religieuse est marquée de crainte. Dès l'arrivée au camp on dispose sur les murs les crucifix, les images pieuses et les affiches rappelant qu'il *est interdit de blasphémer*. La punition pour ceux qui dérogent à la conduite, si elle n'est pas l'accident, s'incarne dans le personnage du diable. Plusieurs récits, à titre de leçon, circulent dans les chantiers. Bien que des noms de personnes ou de lieux y soient reliés, on remarque que les forestiers les racontent avec un certain détachement, préférant les attribuer aux générations précédentes ou aux chantiers d'autres exploitants.

La fin d'une époque

C'est en 1939 que les forestiers situent le moment où *ça commence à changer* dans les opérations forestières. Ce changement, c'est l'arrivée de *la machinerie* : le tracé d'une route rendant accessibles durant l'été des terrains de coupe et le remplacement progressif des chevaux par les camions dans les chemins de *charriage*. La coupe continuera à se faire de façon traditionnelle, ce n'est que dans les années 1960 que l'usage de la *scie mécanique* se généralise et que l'on introduit la *chargeuse mécanique*. En 1964, Price ferme son établissement de Rimouski. Selon les forestiers, le volume des coupes à effectuer dans ce bassin ne justifie plus la présence d'une scierie.

Le travail en forêt pour les grandes compagnies forestières a marqué profondément la culture régionale. Le rythme de vie, qui fut le lot de plusieurs générations de travailleurs, aura laissé une façon d'être. Quelques chansons

et contes des chantiers, encore vivants dans les mémoires, nous le rappellent parfois.

Note de l'éditeur :

Pour en savoir davantage, consultez le livre de Louise Proulx, **Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle**, Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1985, 105 p. (Disponible au secrétariat du GRIDEQ, 300, allée des Ursulines, Rimouski QC G5L 3A1).